

# Les Maladies des Gazons

**PLACE SUR FONDS MUTUALISES – CODE STAGE 12065**

**Dates : 10 & 11 Janvier 2012**

**Durée : 14 h**

**Lieu : Paris (Porte d'Italie)**

**Nombre de places :**

**20**

Seuls seront pris en compte les 20 premiers dossiers d'inscription **complets** parvenus à l'AGREF (cachet de la poste).

## Conditions d'inscription :

- ✓ **Un golf ne pourra inscrire qu'un salarié par stage sur les places mutualisées.**
- ✓ Les golfs appartenant à une même chaîne ne pourront bénéficier à eux seuls que de la moitié des places mutualisées disponibles dans un stage.
- ✓ S'il reste des places mutualisées, après application de ces deux règles, elles seront attribuées aux salariés des golfs inscrits sur une liste d'attente par ordre chronologique d'inscription.
- ✓ Une liste d'attente sera également établie lorsque le quota d'un stage sera atteint
- ✓ Un golf de plus de 10 salariés désirant inscrire une personne supplémentaire pour le même stage pourra le faire en utilisant ses fonds spécifiques. Dans ce cas, le préciser afin de recevoir un dossier fonds spécifiques.

## Documents joints :

✓ Programme du stage à remettre au participant.

✓ Bulletin Uniformation à renvoyer.

**Documents à retourner à : AGREF-Formation - BP 307 - 64208 - Biarritz Cedex**

- ✓ **Bulletin Uniformation à remplir + signature et cachet du golf**
- ✓ **Chèque en règlement des frais d'hébergement et tous les repas = 150 euros.\***  
(ou des repas du midi uniquement = 54 euros).

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE BULLETIN COMPLET ET LE REGLEMENT**

## Enregistrement :

- Un accusé réception ainsi que la facture vous seront adressés, **par e-mail**, à réception du dossier complet.
- Une convocation avec le plan d'accès sera adressée au golf, **par e-mail**, avant le stage.  
Le stagiaire devra la présenter à son arrivée le premier jour du stage.

## Remboursement des frais annexes par Uniformation :

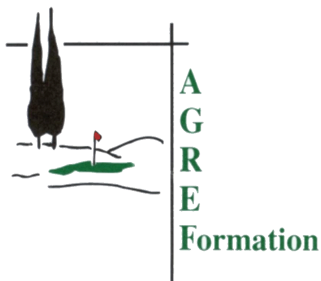
- Après le stage, pour le remboursement, il faudra envoyer à Uniformation :
  - 1 - la demande de remboursement des frais (en fin du catalogue FFG).
  - 2 - la facture des frais d'hébergement/repas.
  - 3 - l'attestation de présence **remise au stagiaire à la fin du stage**.
  - 4 - les justificatifs du déplacement.

## Annulation :

Tout stage n'atteignant pas, **UN MOIS** avant la date prévue un nombre minimum de participants sera reporté ou annulé. Les inscrits en seront informés individuellement et remboursés.

Toute annulation du fait du stagiaire devra être notifiée par écrit à l'AGREF :

- **Annulation reçue un mois avant** : Remboursement des droits d'inscriptions moins 50 € pour frais de dossier
- **Annulation reçue après cette date** : Remboursement de la moitié des frais d'inscription.



## PROGRAMME DU STAGE

# Les Maladies des Gazons

### Public :

- Intendants
- Assistants
- Jardiniers

### Lieu :

- Paris - Porte d'Italie

### Durée - Dates - Horaires :

- 2 jours - 14 h
- 10 & 11 Janvier 2012
- 1<sup>er</sup> jour : 8 h 30 - 17 h 30
- 2<sup>e</sup> jour : 8 h 00 - 16 h 30
- (Attention : aucun départ le 2<sup>e</sup> jour avant 16 h 30)

### Intervenant :

- Hervé-Eric COCHARD  
Ingénieur INAPg et ISARa  
Consultant Gazon

### Prix :

- Coût pédagogique : 530 €
- Coût Membre AGREF ou place mutualisée Uniformation : 450 €

### A rajouter :

- Frais hébergement en twin et tous les repas : 150 €
- OU repas du midi : 54 €

### Organisme de formation :

- AGREF-Formation (72640097164)  
B.P. 307  
64208 – Biarritz Cedex  
Tél. : 05.59-52-86-52  
E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

### Code stage (Uniformation) :

**12065**

### Objectif pédagogique de la formation :

- Etre capable de reconnaître les principales maladies des gazons, quel que soit leur stade de développement, de comprendre leurs conditions d'apparition, de mettre en place des programmes raisonnés de lutte préventive et curative.

### Programme des 2 jours de formation :

#### ▪ Les Maladies Cryptogamiques :

- . Définitions.
- . Classification des maladies.
- . Reconnaissance des maladies.

#### ▪ Lutte contre les maladies :

- . Prophylaxie et lutte préventive.
- . Lutte chimique - Lutte biologique - Lutte intégrée.

#### ▪ Débat - Discussion - Bilan du stage.

**Attention : aucun départ ne sera autorisé avant 16 h 30 le dernier jour du stage, donc pour votre retour prendre les dispositions (billets train ou avion) en conséquence.**

### Support pédagogique :

- Vidéo-projection de l'ensemble des points abordés (illustration par plus de 200 photos et schémas) - CD Rom de la Société Française des Gazons. - Documents remis aux stagiaires : Document papier et un **CD Rom catalogue reprenant les schémas et les nombreuses photos (à l'exception de celles du CD Rom de la SFG) sera remis à chaque participant.**

<b>Le club</b> Effectif : -10 <input type="checkbox"/> 10 à 49 <input type="checkbox"/> 50 et + <input type="checkbox"/>		<b>La formation - Intitulé :</b> <b>LES MALADIES DES GAZONS</b>																
<b>Raison sociale :</b>		<b>Code Stage :</b> <b>12065</b>																
<b>Adresse :</b>		<b>Catégories de formation</b> <input type="checkbox"/> Adaptation au poste / évolution/maintien dans l'emploi <input type="checkbox"/> Développement des compétences <input type="checkbox"/> Droit individuel à la formation																
<b>Interlocuteur :</b>		<b>Organisme de formation :</b> AGREF-Formation																
<b>E-mail :</b>		<b>B.P. 307 – 64208 – Biarritz Cedex</b> <b>Tél. : 05-59-52-86-52 – E-mail : agref.golf@wanadoo.fr</b>																
<b>N° ICOM</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<b>Date :</b> 10 – 11 Janvier 2012 <b>Lieu :</b> Paris (Porte d'Italie)																
<b>N° Sécurité Sociale :</b> (les 10 premiers chiffres uniquement) _____ <b>Date de naissance :</b> _____		<b>Statut</b>																
<b>Nom et Prénom :</b>		<b>Catégorie socio professionnelle</b>																
<b>Fonction dans l'entreprise :</b>		<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Ouvrier non qualifié</td> <td>Ouvrier qualifié</td> <td>Employé</td> <td>Ag. maîtrise Technicien</td> <td>Ingénieur et Cadre</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>		1	2	3	4	5	Ouvrier non qualifié	Ouvrier qualifié	Employé	Ag. maîtrise Technicien	Ingénieur et Cadre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1	2	3	4	5														
Ouvrier non qualifié	Ouvrier qualifié	Employé	Ag. maîtrise Technicien	Ingénieur et Cadre														
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>														
<b>Nature du contrat de travail</b>		<table border="1"> <tr> <td>CDI</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>CDD</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>CA</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td>autres</td> <td>.....</td> </tr> </table>		CDI	<input type="checkbox"/>	CDD	<input type="checkbox"/>	CA	<input type="checkbox"/>	autres	.....							
CDI	<input type="checkbox"/>	CDD	<input type="checkbox"/>	CA	<input type="checkbox"/>	autres	.....											
<b>CADRE RESERVE AUX ADHERENTS A UNIFORMATION</b>																		
<p>Conformément à la Convention Collective Nationale du Golf étendue par arrêté du 14 avril 1999, le club certifie s'être acquitté de sa contribution Formation Continue auprès d'UNIFORMATION. A défaut, le club s'engage à régler les frais de formation à l'organisme.</p> <p>UNIFORMATION a signé un contrat de prestation de services avec le formateur. En qualité d'adhérent UNIFORMATION, vous êtes dispensé de passer une convention de formation professionnelle avec ce formateur. Cependant, votre signature sur le présent bulletin d'inscription vous engage en tant qu'employeur au titre de la loi du 16 juillet 1971 dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.</p>																		
<b>Date :</b> ____/____/____ <b>Norm, qualité</b> <b>Cachet ET signature de l'employeur obligatoires</b>																		